



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rés
à
Mon
be



19109015

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

29 JUL. 2019

DU BRABANT **Gref**

MONITEUR BELGE

02-08-2019

BELGISCH STAATSBLAD

N° d'entreprise : 0430.161.049

Dénomination

(en entier) : **BAG DISTRIBUTION SERVICE**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Chaussée de Tervuren, 155, 1410 WATERLOO

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Elections statutaires - pouvoirs

(Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 8 mars 2019)

Leur mandat ayant pris fin l'assemblée réélit en qualité d'administrateur :

- ROZMAN Michel, av. de l'Ecuyer, 39, 1640 Rhode-Saint-Genèse.
- DIENER Michel, Rue Sadi Carnot, 43, F-76240 LE MESNIL-ESNARD.

Leur mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2023.

(Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 8 mars 2019)

M. Michel ROZMAN demeurant à 1640 RHODE-SAINT-GENESE, av. de l'Ecuyer, 39, ayant été réélu comme administrateur jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2023, le conseil l'appelle, pour la même durée, aux fonctions d'administrateur-délégué et de Président du conseil d'administration et lui confère, en cette qualité, tous les pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, étant entendu que l'expression gestion journalière doit être interprétée dans son sens le plus large et qu'elle comprend notamment tous les pouvoirs du service financier.

L'administrateur-délégué est, en outre, habilité à signer tous les documents et extraits des procès-verbaux destinés à être déposés au Registre du Commerce, aux Greffes des Tribunaux ou à être publiés dans les journaux officiels et autres.

Dans la limite de ces pouvoirs, il pourra engager la société sous sa seule signature et se substituer tout tiers mandataire.

Michel ROZMAN,
Administrateur-délégué.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/08/2019 - Annexes du Moniteur belge